

Commission administrative nationale du SNESUP

Réunion du jeudi 23 juin 2011

Communiqué des élus

École émancipée / Pour un syndicalisme offensif (ÉÉ/PSO)

Demain se tiendra la dernière réunion de la CA du SNESUP, élue en avril, lors d'un congrès dont aucune instance n'a encore fait le bilan, ni examiné les demandes et les propositions formulées par les camarades appartenant à la tendance ÉÉ-PSO. Au cours de ces trois derniers mois, confronté à des événements internationaux majeurs (révolutions du Maghreb et Machrek, mouvement européen des « Indignés » et des « *anti-cuts* ») et à l'aggravation des politiques françaises de destruction des services publics, particulièrement de l'enseignement supérieur et de la recherche (plan Licence, Grand Emprunt et projets d'« excellence », RCE, RGPP, évaluation individuelle par le CNU, formation des enseignants en alternance, *etc.*), notre syndicat n'a pas toujours été à la hauteur en termes d'analyses, de propositions de mobilisation et d'alternatives. **Plusieurs problèmes d'organisation et des dysfonctionnements démocratiques internes préjudiciables à l'efficacité de l'action syndicale ne sont pas étrangers à cette situation.**

Nous – élus ÉÉ/PSO – souhaitons qu'une discussion ait lieu dès la CA du 23 juin afin de clarifier certains points concernant l'organisation de notre travail collectif. **Notre principal objectif est que notre syndicat soit en mesure, dès à présent, de résister efficacement au démantèlement du service public français d'ESR, et plus généralement de renforcer sa contribution aux résistances européennes et à l'élaboration de politiques progressistes en Europe.** Il nous semble contre-productif pour l'ensemble des syndiqués SNESUP, et plus largement pour la communauté universitaire, que des membres de notre CA représentant près d'un tiers des syndiqués soient sur de nombreux dossiers, ou réduits au silence, ou contraints à des « gesticulations » désespérées pour faire valoir leur travail et leur participation à la vie et à la direction de ce syndicat. Il nous semble, par ailleurs, réducteur que la richesse de nos spécialités universitaires respectives ne soit pas mobilisée dans les productions du syndicat, lequel ne communique plus que par le truchement d'un nombre progressivement restreint de camarades. Corrélativement, nous souhaitons une amélioration de la communication des informations en provenance du ministère ou d'autres instances nationales, obtenues *via* la fonction syndicale. Nous déplorons également la mise à l'écart fréquente de notre tendance lors de la constitution des délégations vers les organismes externes, de quelque nature qu'ils soient.

Plus que jamais, le SNESUP a besoin de tous ses militants et d'unité. Se priver des compétences de nos camarades et, au-delà, refuser la diversité de leurs points de vue, sous le prétexte irrecevable qu'elles proviennent d'une tendance non majoritaire, ne peuvent qu'être hautement préjudiciables à notre syndicat. Dans le souci d'améliorer notre travail collectif et nos capacités combattives, dans le souci du respect de la démocratie, fondement statutaire du fonctionnement et de l'action de notre syndicat, nous proposons que soient débattus puis mis au vote les principes et propositions suivants:

1) une répartition plus cohérente et collégiale des tâches entre les deux instances pluralistes composant la direction exécutive du syndicat, à savoir le SN et le BN ;

2) une répartition équitable des responsabilités. S'agissant notamment des secteurs, il serait plus démocratique et plus efficace d'associer systématiquement des militants actifs de notre tendance à leur animation, et que le compte rendu de leurs activités soit régulièrement soumis à la CA ;

3) la constitution de délégations représentatives des tendances qui le souhaitent pour la représentation extérieure du SNESUP (instances de représentation, ministères, organismes universitaires, politiques et associatifs, intersyndicale, etc.);

4) l'association plus étroite de notre tendance à la définition et à l'expression des positions et analyses du SNESUP au sein des instances fédérales ;

5) une stratégie de communication interne et externe mieux définie et plus efficace au moyen d'une organisation qui permette la rédaction de textes affinés. La CA, ou du moins les secteurs en fonction des dossiers envisagés, devraient être tenus informés suffisamment longtemps à l'avance du contenu du mensuel, afin d'être en mesure d'émettre des propositions ou de suggérer des contributions. Les *Lettres Flash* devraient, sauf urgence impérieuse, systématiquement circuler avant leur publication parmi les membres du BN, ou au moins du SN, afin d'être vraiment débattues et enrichies ;

6) la mise en place d'une commission sur le fonctionnement démocratique du SNESUP. La forme que prendrait cette instance est à déterminer collectivement : simple médiateur ou commission de médiation, mission d'observation, d'analyse et de proposition ou instance de résolution des conflits... à nous d'en débattre.

➔ Sur tous ces points, nous demandons qu'une discussion soit ouverte dès demain et que des votes puissent acter des décisions d'organisation et des principes d'un fonctionnement collégial urgents et nécessaires à la vie démocratique de notre syndicat, tout comme à son unité et à sa force.



éé Pour un
Syndicalisme
Offensif